



AESH : un vrai métier, un vrai corps de fonctionnaire !

Toutes et tous mobilisé·es le mardi 9 juin

Le ministère de l'Education nationale a enfin ouvert des groupes de travail sur l'avenir des AESH. Cette ouverture est le résultat des mobilisations et des revendications portées depuis des années par les personnels et les organisations syndicales.

Mais dès ce premier groupe de travail, les limites fixées par le ministère sont apparues inacceptables.

Alors que les AESH représentent aujourd'hui le deuxième métier de l'éducation tous ministères confondus en nombre de personnels, le ministre envisage une « fonctionnarisation » limitée à seulement 10 à 20 % des AESH. Cette hypothèse ne correspond ni à la réalité des besoins, ni aux exigences d'une école réellement inclusive.

L'accompagnement des élèves en situation de handicap est une mission essentielle, pérenne et indispensable du service public d'éducation. Il ne peut être assuré par des personnels maintenus dans la précarité, sous-payés et privés de véritables perspectives professionnelles.

Nous réaffirmons nos revendications :

- la création immédiate d'un véritable corps de fonctionnaires de catégorie B pour toutes et tous les AESH ;
- un temps complet sur la base des missions réelles exercées ;
- une revalorisation salariale significative ;
- la reconnaissance pleine et entière des qualifications et compétences professionnelles des AESH ;
- une école pleinement inclusive donnant réellement les moyens de l'accompagnement des élèves en situation de handicap.

Le prochain groupe de travail est annoncé pour le 17 juin. D'ici là, il est indispensable de faire entendre massivement les revendications des AESH.

Paris le 22 mai 2026